



croix rouge



Aire de pique-nique



Croix Calvaire



Eglise Chapelle

http://meurthe-et-moselle.fr/action/s/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

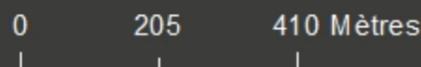
Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

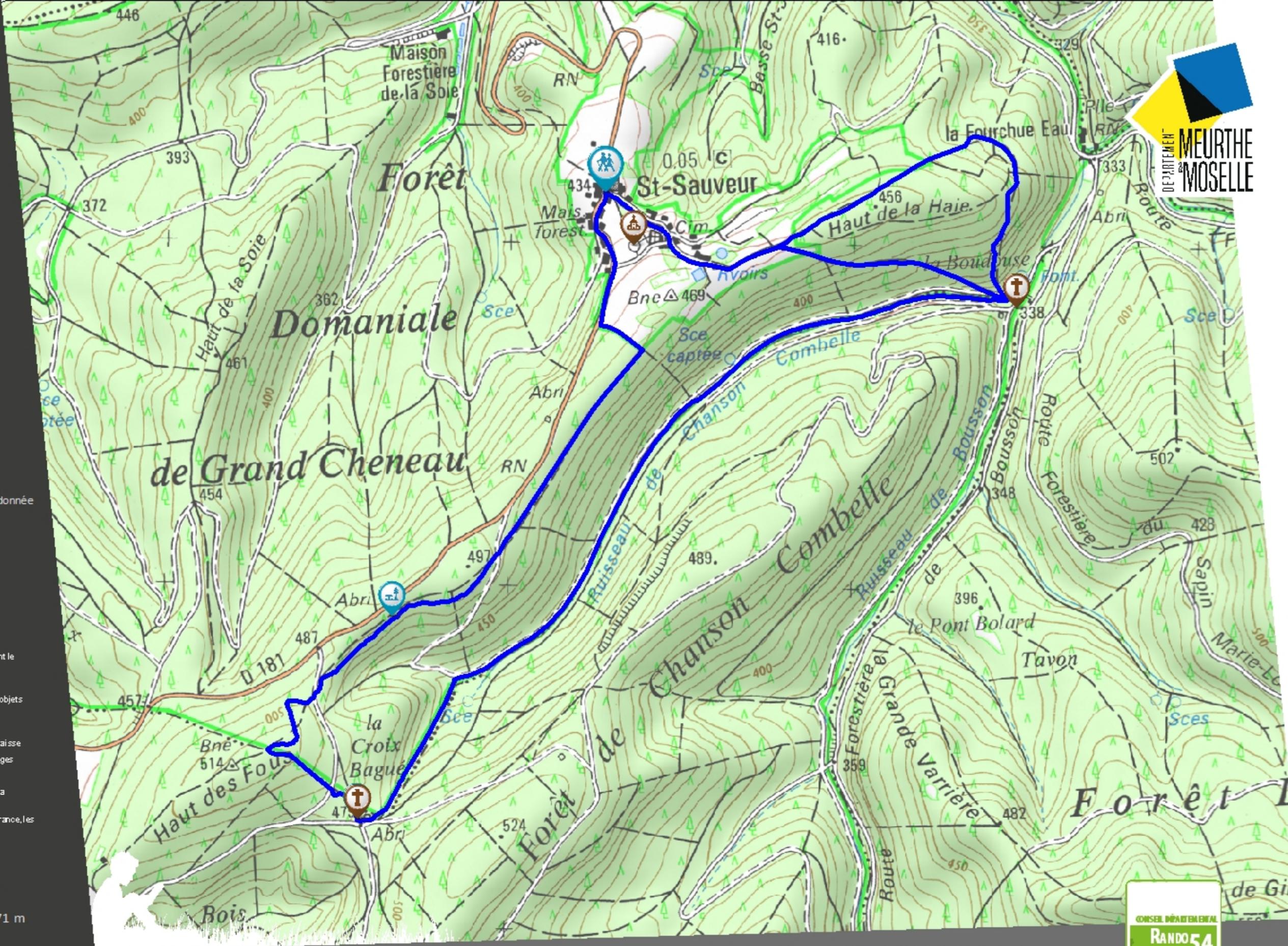
Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018



Saint-Sauveur - la Boudouse Haut des Fous Itinéraire d'intérêt local



7 km - 2h15

- Itinéraire pédestre
- Variante possible
- Départ principal
- Saint-Sauveur
- Parking de la mairie



Contact : Club Vosgien de la Vezouze - <http://cv-vezouze.fr/contact>